

# GRÉSIVAUDAN

## GRÉSIVAUDAN

# Déplacements : venez en parler

tous ; à 21h à l'auditorium concert du groupe "Coud'bar".

### LA TERRASSE

#### Spectacle

Un spectacle de gym des enfants de la MJC ce soir à la salle polyvalente de La Terrasse, à 18 h.

### BERNIN

#### Fête de la musique

Scène ouverte au Clos Michel à partir de 19 h. Rens. : 04 76 92 07 41.

QUES

ue  
de 17h sur  
rtier du  
Mini  
a p'tite  
18h sous le  
pace Paul-  
ouverte à

XPRESS



L'étude menée autour de l'axe très encombré Crolles-Brignoud est l'un des éléments de réflexion. Ce n'est pas le seul car le territoire du Grésivaudan, à la fois urbain et montagnard, est assez atypique.

**L**e travail commence et tout reste à faire. D'ici 2014, le Grésivaudan devra présenter un Plan de déplacements urbains (PDU), obligatoire pour toute communauté de plus de 100 000 habitants.

L'usage de la voiture étant la question centrale (pour ne pas dire le problème...), les habitants du territoire sont invités à discuter avec les élus (\*) des modes de transports et/ou des moyens pour améliorer nos déplacements.

Vaste sujet, direz-vous... Que les élus ont décidé de "confier" aux usagers eux-mêmes le temps de 5 réunions. Pendant cette phase de concertation, il n'y aura pas d'effet d'annonce. Des

discussions, des questions ou des frustrations, on l'espère !

Car le postulat est commun aux habitants du Grésivaudan : comment faire baisser l'usage de la voiture et développer les modes de transports alternatifs (bus, cars, covoiturage, vélo) là où 69 % des déplacements se font en voiture ? Ce chiffre (avec d'autres) avait été révélé en mars dernier dans une enquête ménages-déplacements réalisée sur l'année 2010.

Cette enquête puis tout le travail autour de la liaison Crolles-Brignoud (avec l'idée d'installer un transport par câble, finalement abandonnée...) sont aujourd'hui des éléments

utiles à la réflexion. Les élus peuvent aussi se servir du Plan climat, qu'ils doivent avoir bouclé d'ici la fin de l'année. Qui dit protection de l'environnement dit réduction de la pollution atmosphérique. Et à ce jour, la voiture est responsable de bien des dommages.

G.F.

### RENDEZ-VOUS

(\*) Cinq réunions de concertation sont programmées à partir de 19 h 30 : le 22 juin à Saint-Hilaire-du-Touvet au Mille Club ; le 26 juin à Allevard à la salle Veyton ; le 27 juin à Crolles au Centre Hermès ; le 2 juillet à Saint-Martin-d'Uriage à la salle polyvalente de Pinet d'Uriage ; le 3 juillet à Pontcharra au Coléo.